

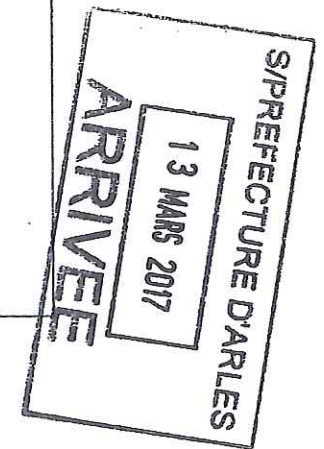
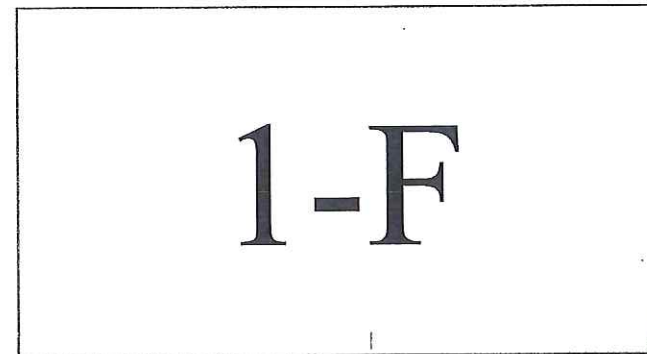
ARLES

PLAN LOCAL D'URBANISME



VERSION APPROBATION

**CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES, URBAINES PAYSAGÈRES,
ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES**



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
Monsieur le Maire d'Arles

Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement d'Arles

POS PUBLIE LE : 27 JANVIER 1982

POS APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU : 02 MARS 1983

REVISIONS TOTALES DU : 23 MARS 1987 ET 20 NOVEMBRE 2001

REVISION PARTIELLE DU : 19 FEVRIER 1996

REVISIONS SIMPLIFIEES DU : 15 DECEMBRE 2005 ET 14 FEVRIER 2008

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLU LE : 20 MAI 2015

ARRET DE L'ELABORATION DU PLU LE : 29 JUIN 2016

ENQUETE PUBLIQUE DE L'ELABORATION DU PLU LE : 31 OCTOBRE 2016 AU 2 DECEMBRE 2016

APPROBATION DU PLU LE : 8 MARS 2017



ARLES

CAHIER DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES, URBAINES
PAYSAGÈRES, ÉNERGÉTIQUES
ET ENVIRONNEMENTALES



I

PRÉAMBULE

II

ENTITÉS PAYSAGÈRES

III

IMPLANTATION & ARCHITECTURE

IV

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Ce cahier de recommandation est un guide visant à aider à intégrer tout projet d'aménagement dans une logique architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, respectueuse du territoire arlésien.

Sur l'ensemble du territoire, en ville comme en campagne, ce document permet de s'appuyer sur les spécificités de chacun des lieux.

Ce guide propose ainsi des informations permettant d'accompagner les projets, qu'il s'agisse d'une intervention sur une construction existante, de la réalisation d'une nouvelle construction, et de l'aménagement des espaces extérieurs.

Ce document n'est pas opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il ne prétend être ni une illustration des règles édictées par le Plan Local d'Urbanisme ni un recueil exhaustif des bonnes pratiques en matière de construction et d'aménagement. Il a pour simple ambition d'être un outil de sensibilisation aux exigences urbaines, architecturales, paysagères et environnementales du territoire arlésien.

Ainsi, ce Cahier de Recommandations s'adresse à tous les citoyens arlésiens, tant aux pétitionnaires qu'aux techniciens des Services municipaux, aux Hommes de l'Art qu'aux élus.

Préalablement à ce questionnaire, il est important de se renseigner sur les **différentes réglementations** applicables, **notamment** celles édictées par :

- le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
- le **Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)**
- le **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)**
- le **Code de la construction et de l'habitat**
- les **Réglementations thermiques (RT 2012...)**

Pour vous aider dans votre démarche, différents services et documents complémentaires sont à votre disposition, **notamment** :

-En Camargue, la **Charte du Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC)** contient des orientations et préconisations particulière. Le PNRC peut vous conseiller et vous accompagner dans votre projet,

-**Dans le Secteur Sauvegardé**, les projets doivent respecter le **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)**. Vous pouvez aussi vous référer au cahier de préconisations du secteur sauvegardé d'Arles et contacter le service patrimoine de la Ville,

-Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** des Bouches-du-Rhône peut également vous fournir des informations, orientations et conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,

-**L'Espace info énergie du pays d'Arles** peut être consulté avant toute opération. Des informations utiles sont également diffusées sur le site internet (eie.clcvarles.fr)

UN PROJET : ÉCHELLE ET ÉTAPE

S'engager dans un projet de construction implique de se poser une série de questions préalables pour faire des choix.

Entités paysagères

Situer son projet dans les différentes échelles

Quelles sont les entités paysagères du territoire arlésien ?

Quelles typologies urbaines sont représentées dans chacune de ces entités ? Quel environnement souhaite-t-on privilégier pour y installer un projet ? Le projet est-il capable de maintenir une homogénéité urbaine, architecturale et paysagère ? Quelles sont les références locales à percevoir pour dessiner un projet adapté ?

Implantation et Architecture

S'implanter dans un contexte urbain, architectural et paysager

Quelle implantation privilégier ? Le quartier observe-t-il une réglementation particulière ? Quel est le contexte urbain et paysager à l'échelle de la rue ? Quelles typologies architecturales sont présentes dans le quartier ? Comment adapter au mieux le projet à la parcelle ?

Quelle architecture favoriser : rénover une ancienne trame architecturale ou construire du neuf en s'inspirant de l'architecture et de l'implantation locale ou en faisant le choix d'une architecture contemporaine de qualité ? Quels matériaux utiliser pour s'adapter au climat et à l'environnement bâti ?

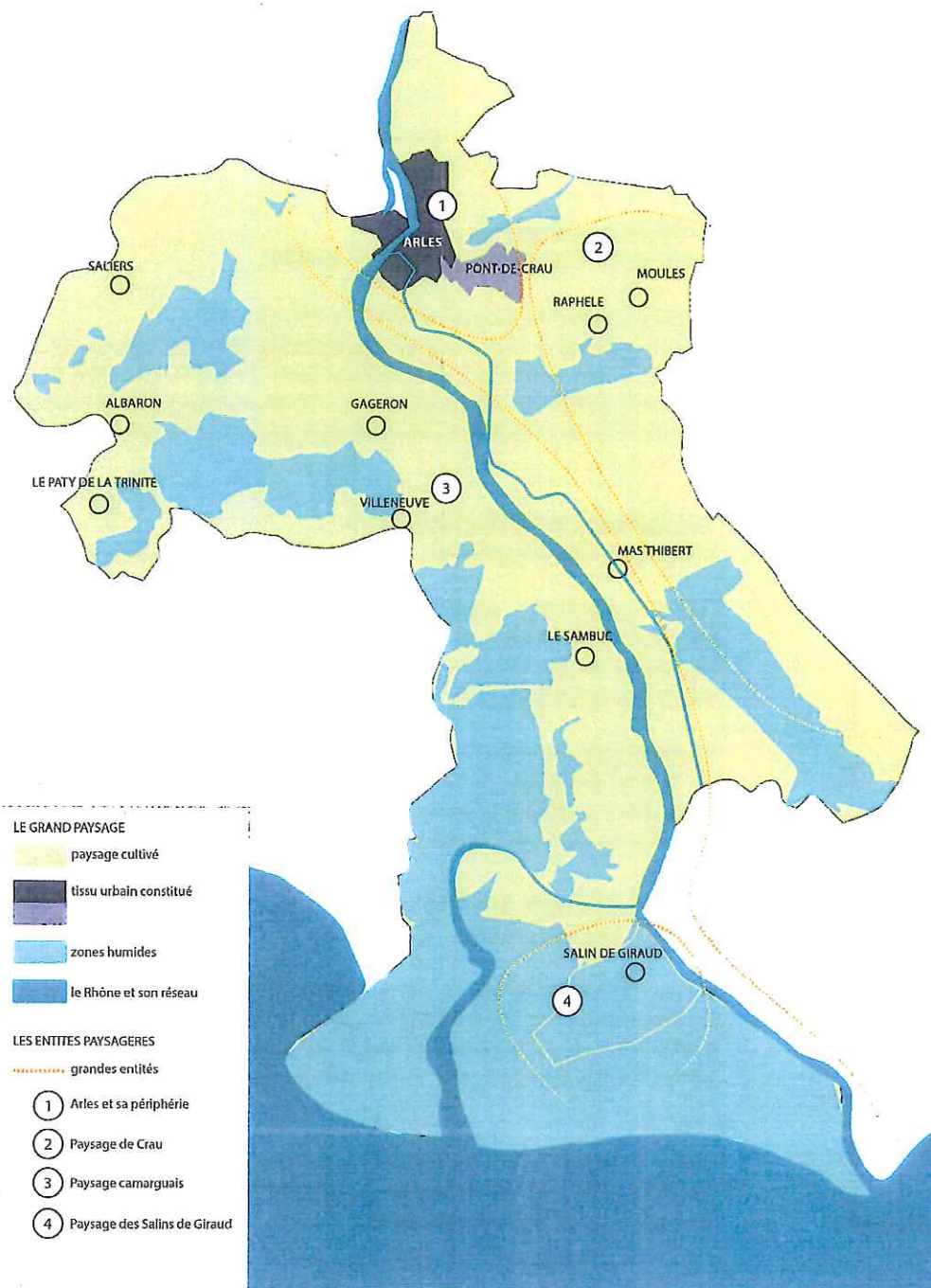
Aménagement extérieur

Traiter le cadre paysager

Quelle clôture utiliser afin de valoriser le cadre du projet ?

Quelles plantations choisir pour respecter le climat et le paysage et s'adapter aux qualités naturelles du terrain ? Faire le choix d'une gestion écologique des espaces verts ? Quelles solutions pour limiter l'utilisation de l'eau potable ?

Ce cahier de recommandation pose la question du patrimoine arlésien, bâti et végétal, comme élément de référence pour des projets qui pourront s'inscrire soit en rupture avec celui-ci, soit dans sa continuité.

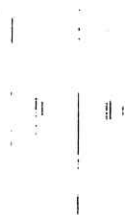


Les entités paysagères du territoire Arlésien

La commune d'Arles, d'une superficie de 75 000 ha, se situe à l'interface de la Crau et de la Camargue, au centre du delta du Rhône en région Provence-Alpes-Côtes d'Azur dans le département des Bouches-du-Rhône. La ville et les villages et hameaux s'inscrivent dans 4 entités paysagères déclinées sur le territoire :

- Le centre urbain
- La Crau
- La Camargue
- Salin-de-Giraud

La diversité des territoires et des paysages de ces entités forme le visage d'Arles. Leur mise en valeur concourent à l'amélioration de notre cadre de vie et au bien-être. C'est pour cela, qu'à travers ce cahier, nous proposons aux lecteurs de s'inspirer des ambiances et des caractéristiques de ces lieux afin d'adapter au mieux son projet à l'environnement urbain, architectural et paysager.



LE CENTRE URBAIN

LA CRAU

LA CAMARGUE

ENTRE TERRE ET MER / SALIN-DE-GIRAUD

ENTITÉS PAYSAGÈRES

LE CENTRE URBAIN

Paysage, typologies urbaines et palette végétale

LE PAYSAGE DE LA VILLE D'ARLES

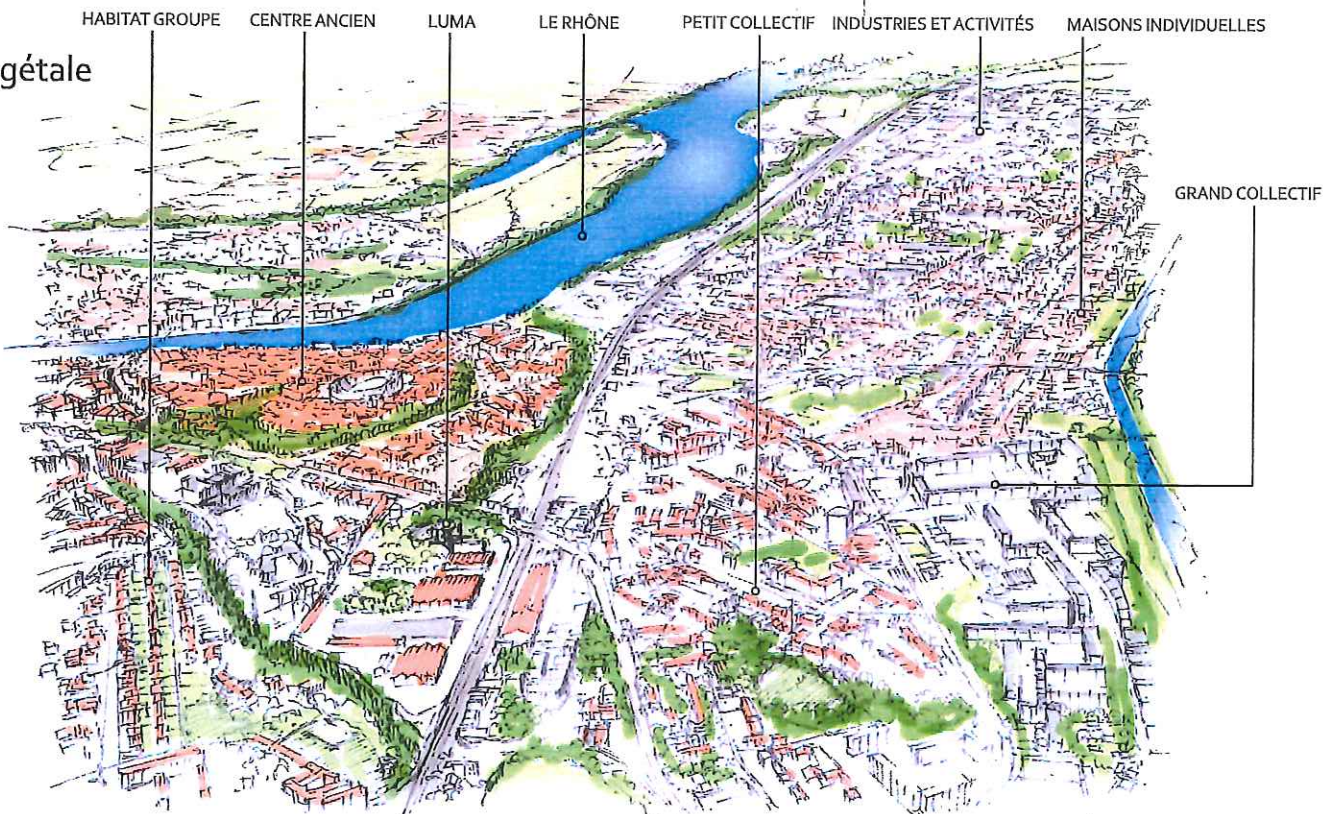
Arles se situe dans un véritable delta, tant topographique qu'économique, à la croisée de Montpellier, Marseille et Valence.

Le centre ancien d'Arles présente un ensemble urbain, dont l'évolution à travers les âges est un exemple éminent et représentatif des différentes périodes significatives de l'histoire humaine.

Le bâti urbain, d'excellente qualité, enserme des monuments et des œuvres architecturales de l'antiquité à nos jours. Leur continuité et leur intégration à cette ville de pierre donnent une cohérence et une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique et architecturale.

À la lecture du grand paysage de la cité on observe les urbanisations successives ayant conquis la proche périphérie : grands habitats collectifs des années 70, avènement du pavillonnaire plus au sud, ...

Malgré cette urbanisation moins maîtrisée, la ville a su garder une trame végétale riche notamment due à la présence du Rhône et de ses canaux conférant au secteur un cadre de vie exceptionnel.



L'HABITAT EN CENTRE URBAIN / À PRIVILÉGIER

MAISONS INDIVIDUELLES

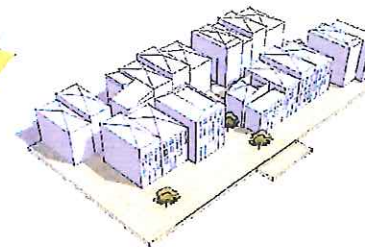
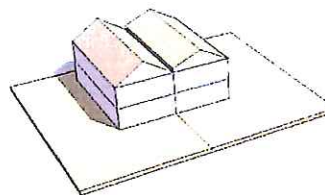
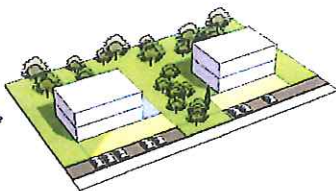
HABITAT GROUPE

PETIT COLLECTIF

BÂTI INDUSTRIEL

HABITAT INTERMÉDIAIRE

CENTRE ANCIEN



PALETTE VÉGÉTALE



Platane - *Platanus X acerifolia*



Peuplier noir - *Populus nigra*



Erable de Montpellier - *Acer monspessulanum*



Micocoulier - *Celtis australis*



Chêne vert - *Quercus ilex*

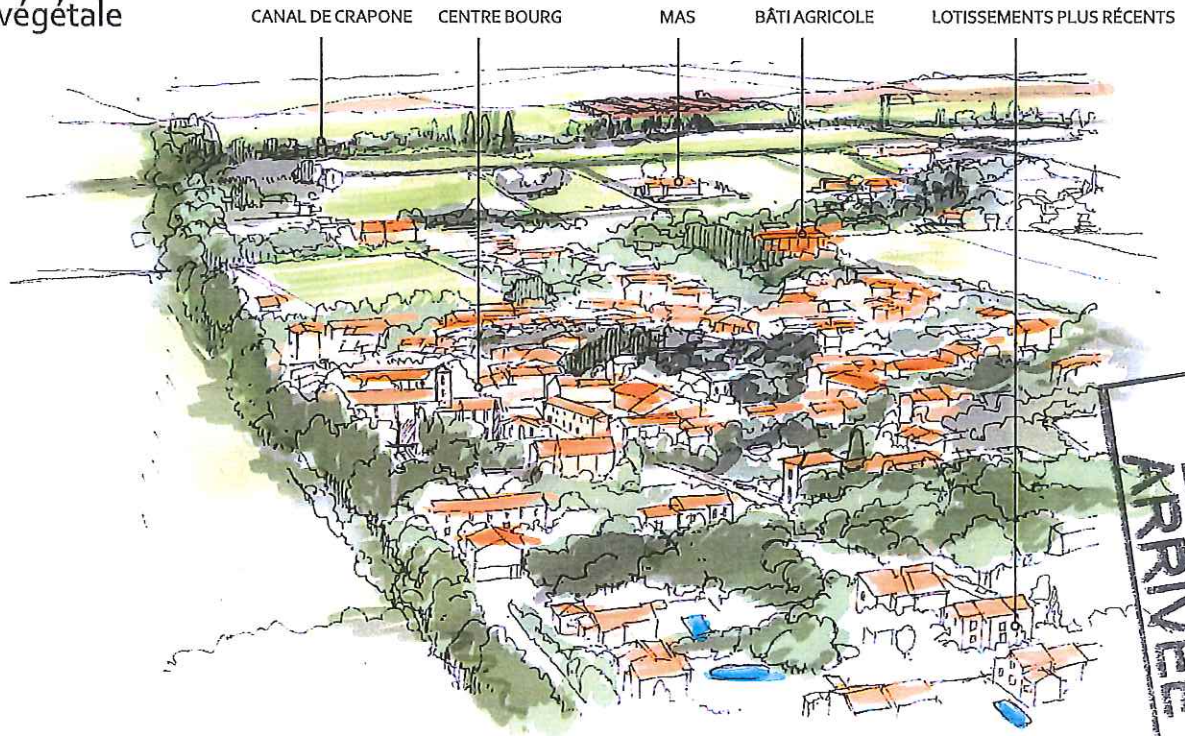
LA CRAU

Paysage, typologies urbaines et palette végétale

LE PAYSAGE DU HAMEAU DE MOULES

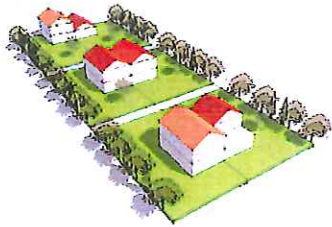
Vaste plaine caillouteuse écrasée de soleil et balayée par les vents, la Crau illustre l'ancien delta de la Durance et étend son immense et monotone paysage de steppe depuis les rivages de Fos jusqu'aux confins des Alpilles. Au Nord, à proximité relative du centre urbain de la ville d'Arles, s'étend un paysage verdoyant de plaines bocagères irriguées. Les canaux (dont le canal de Crapone) marquent des lignes arborées dans le paysage et sont, avec quelques clochers, les seuls points de repère dans cette étendue plane. Au sud, la plaine, jadis uniforme jusqu'à la mer, est à présent barrée par les installations industrialo-portuaires de Fos.

La Crau irriguée comprend des zones d'habitation plus classiques, quoique normées par les bocages, tandis que la Crau sèche (moins présente sur la commune d'Arles) n'est animée que par quelques bergeries et réservoirs...

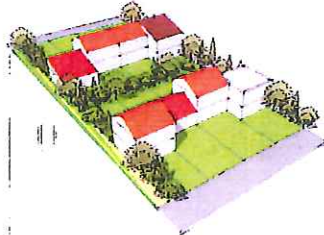


L'HABITAT EN CRAU IRRIGUÉE / À PRIVILÉGIER

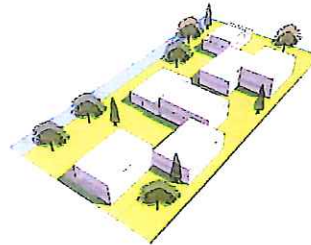
MAISONS INDIVIDUELLES



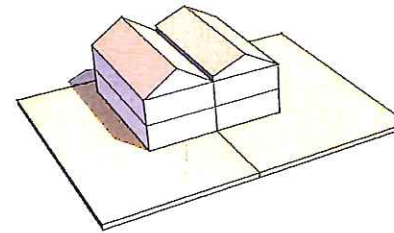
HABITAT GROUPÉ



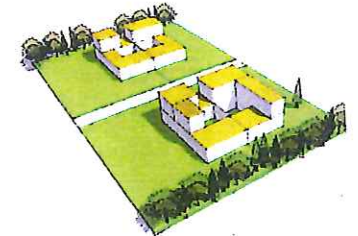
HABITAT INTERMÉDIAIRE



BÂTI AGRICOLE



MAS ET VILLAS



PALETTE VÉGÉTALE



Aulne glutineux - *Alnus glutinosa*



Peuplier noir - *Populus nigra*



Brachypode rameux - *Brachypodium retusum*



Frêne à feuilles étroites - *Fraxinus angustifolia*



Chêne vert - *Quercus ilex*

LA CAMARGUE

Paysage, typologies urbaines et palette végétale

LE PAYSAGE DU SAMBUC

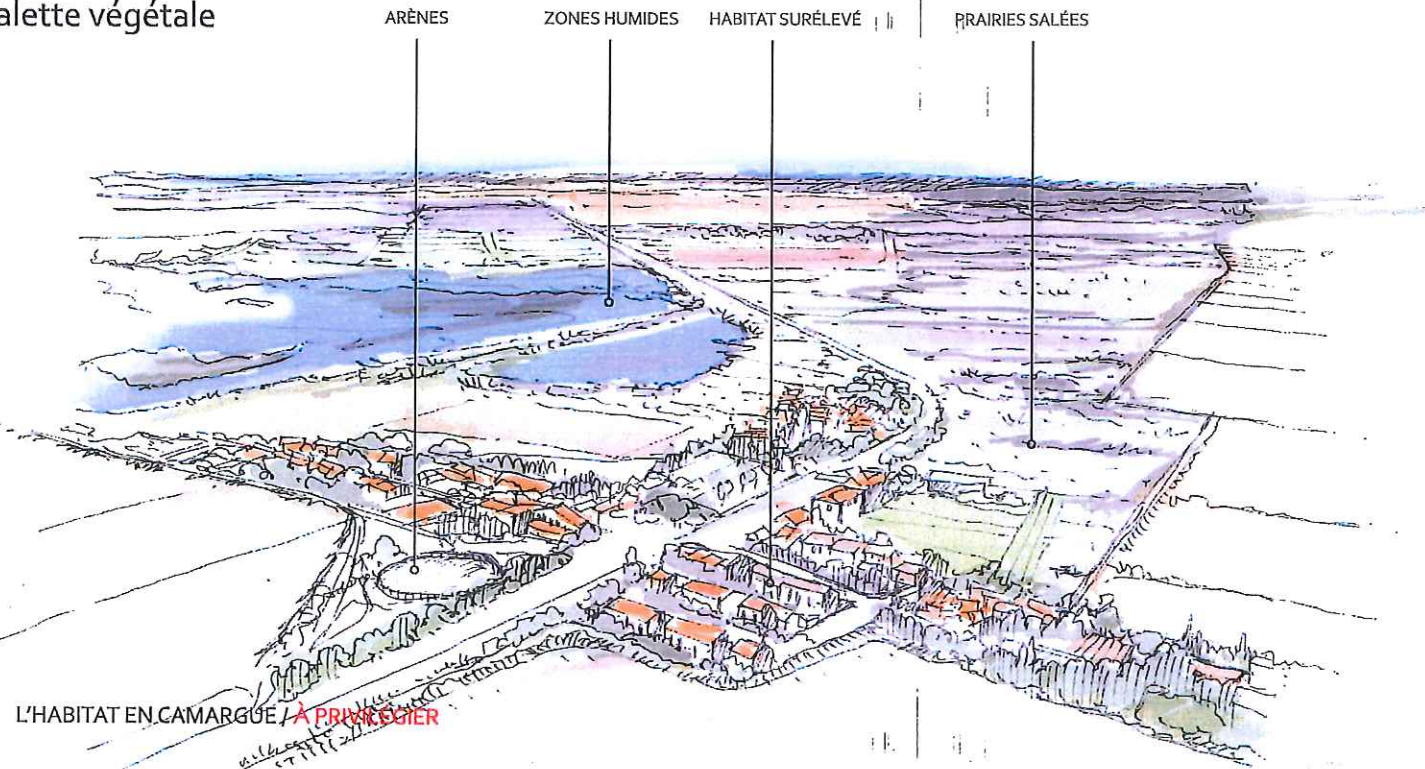
UN PAYSAGE PARTICULIER

La Camargue est une région située entre les deux bras principaux du delta du Rhône. C'est une vaste plaine alluviale de plus de 85 000 hectares. Cette région essentiellement lacustre comporte de nombreux marécages et étangs, le plus important étant l'étang du Vaccarès. Celle-ci se trouve comprise dans un triangle géographique des Villes d'Arles au Nord, des Saintes Maries de la Mer à l'Ouest, et de Port Saint Louis du Rhône à l'Est, ces deux dernières étant situées sur la côte méditerranéenne.

La vie de la Camargue est indissociable du Rhône et de la Mer. C'est une zone humide d'importance internationale, abritant une réserve mondiale de biosphère.

Trois types de micro-paysages s'animent en Camargue:

- Paysage d'étangs, marais et de lagunes saumâtres,
- Paysages de sansouïres, de dunes et de plages,
- Paysages de rizières et cultures.



HABITER EN CAMARGUE

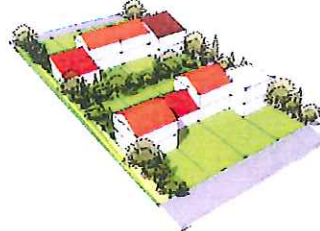
La Camargue est un paysage très ouvert où les centres d'habitation apparaissent comme disparates au sein d'espaces agricoles très étendus.

Certains mas camarguais sont visibles dans le territoire mais la majorité du bâti se compose de maisons individuelles ou d'habitat groupé de petite taille. La Camargue comprend aussi nombre de bâtiments destinés à l'agriculture (hangars, entrepôts, manades, bâtiments liés à la culture saline,...).

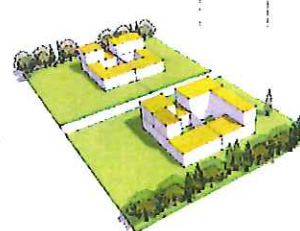
MAISONS INDIVIDUELLES



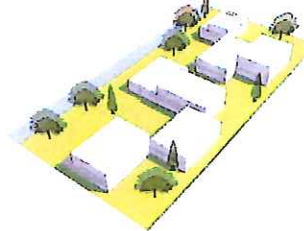
HABITAT GROUPE



MAS ET VILLAS



HABITAT INTERMÉDIAIRE



PALETTE VÉGÉTALE



Tamaris - *Tamarix africana*



Canne de Provence - *Arundo donax*



Pin parasol - *Pinus pinea*



Lys des sables - *Pancreatum maritimum*



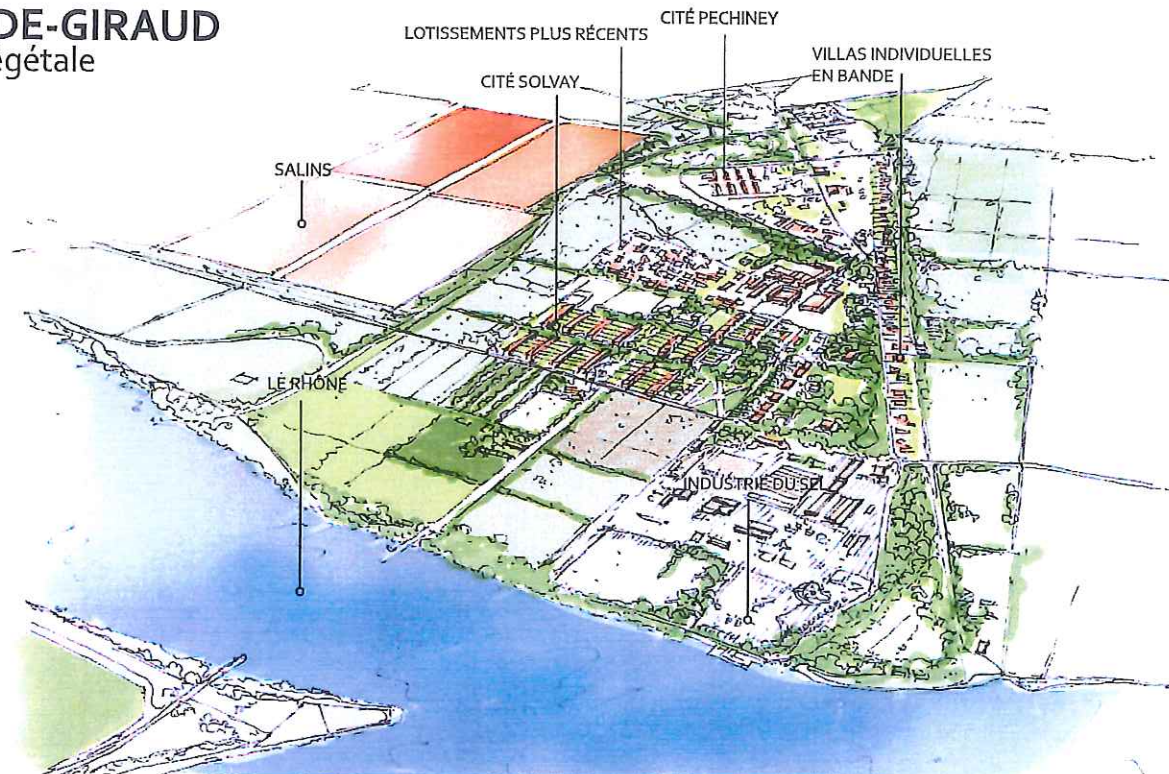
Lavande de mer - *Limonium vulgare*

ENTRE TERRE ET MER / SALIN-DE-GIRAUD

Paysage, typologies urbaines et palette végétale

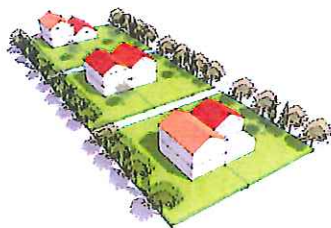
LE PAYSAGE DE SALIN-DE-GIRAUD / Cité Pêcheiney

Salin-de-Giraud est une composante de la Camargue. De ce fait, son paysage alentour est assez semblable. La particularité de ce centre habité réside dans son architecture et, plus largement, dans son urbanisme. Salin-de-Giraud est un exemple remarquable et unique de cité ouvrière du 19ème siècle dans le département : Salin-de-Giraud comprenait deux usines (Solvay et Pêcheiney) et, avec elles, deux modèles de cités destinées à l'habitat du corp ouvrier : Axes de composition doublés d'alignements d'arbres, mails plantés, jardins ouvriers, canaux, écoles, cercles, douane, maisons du directeur et des cadres, ... Plus récemment, la prise en compte des risques d'inondation dans les nouveaux quartiers constituent un patrimoine bâti évolutif et original. On observe cependant un développement de l'habitat pavillonnaire au sud qui tranche avec l'urbanisme de l'ancienne cité ouvrière...

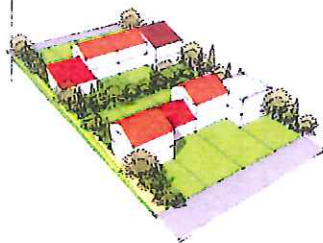


L'HABITAT DE SALIN-DE-GIRAUD / À PRIVILÉGIER

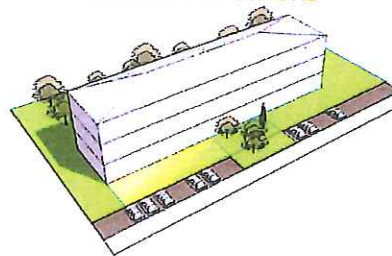
MAISONS INDIVIDUELLES



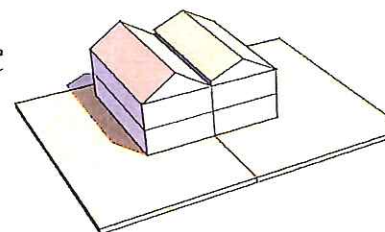
HABITAT GROUPE



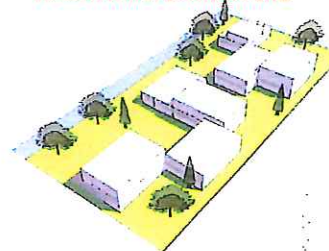
PETIT COLLECTIF ET CORONS



BÂTI INDUSTRIEL



HABITAT INTERMÉDIAIRE



PALETTE VÉGÉTALE



Tamaris - *Tamarix africana*



Canne de Provence - *Arundo donax*



Pin parasol - *Pinus pinea*



Lys des sables - *Pancratium maritimum*



Lavande de mer - *Limonium vulgare*

L'IMPLANTATION DU PROJET

LES FAÇADES

LES OUVERTURES

LES TOITURES

**IMPLANTATION
& ARCHITECTURE**

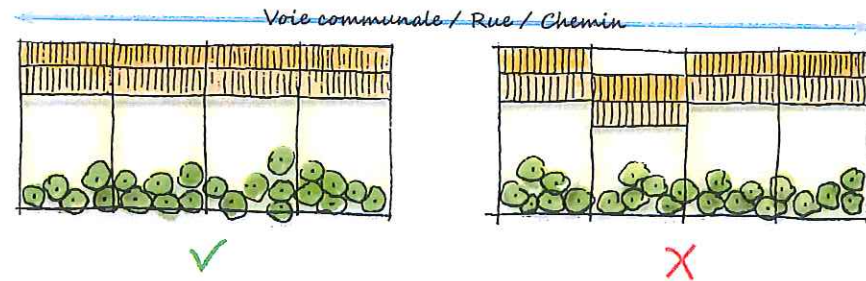
L'IMPLANTATION DU PROJET

Règlementation et bonnes pratiques

IMPLANTATION DANS LE QUARTIER

Le choix de l'implantation des constructions influence la perception que l'on a d'une voie et de la morphologie urbaine d'un quartier. Par exemple, l'implantation des habitations mitoyennes en alignement de voie favorisera une ambiance minérale de faubourg. A l'inverse, les implantations en recul par rapport à la voie et aux limites parcellaires privilégieront plutôt des ambiances végétales.

Que ce soit en habitat individuel ou en habitat collectif, l'opération se doit de respecter la séquence établie de la rue ou du quartier dans laquelle elle s'implante. Si un projet est implanté avec un recul trop important par rapport aux autres bâtiments de la rue, cela rompra l'ordonnance urbaine.



IMPLANTATION BIOCLIMATIQUE

Une habitation bien orientée permet aux occupants de profiter de la lumière du soleil tout au long de la journée et de réguler les apports solaires afin d'obtenir un confort thermique optimal à chaque saison. S'il n'est pas pensé, le choix de l'exposition peut générer des nuisances quotidiennes.

La réussite d'une implantation dépendra de l'adéquation de plusieurs variables. Chaque habitation doit s'adapter au terrain, à la topographie, à la course annuelle du soleil, aux vents et aux autres nuisances que peut subir le site.

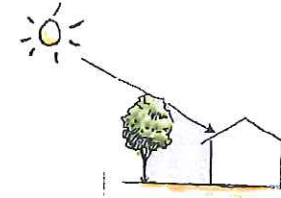
Chaque orientation a des avantages et des inconvénients, mais le Sud est généralement l'orientation la plus recherchée pour les pièces dites de jour (le salon, la cuisine et la salle à manger) pour qu'elles puissent recevoir un maximum d'ensoleillement tandis que les pièces de nuit (les chambres et les salles d'eau) qui ne nécessitent pas d'apports thermiques continus sont plutôt exposées au Nord.

LE PUIS PROVENÇAL

Le puits provençal, aussi appelé puits canadien, permet d'alimenter un bâtiment en air extérieur en le faisant circuler dans un conduit enterré. Selon les conditions climatiques, l'inertie thermique du sol permettra de préchauffer (en hiver) ou de refroidir (en été) le renouvellement d'air de l'habitation.

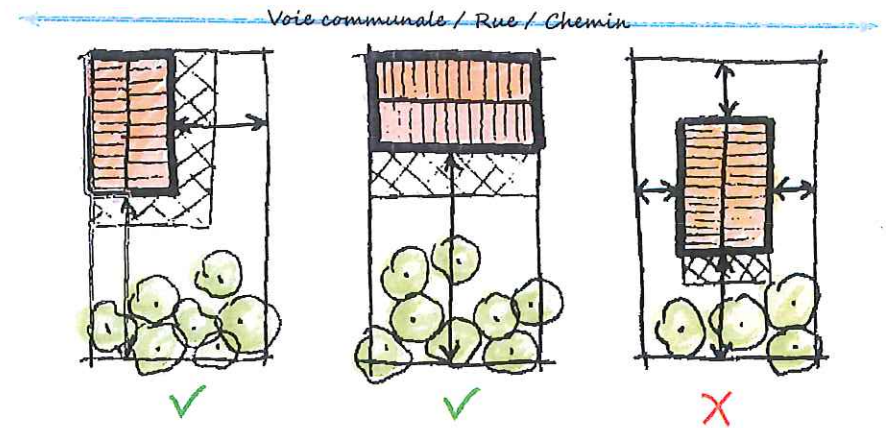
L'utilisation d'un puits provençal peut permettre de faire des économies importantes.

L'orientation plein Sud nécessite cependant des précautions car elle peut entraîner de forte chaleur en été. Il est donc judicieux de prévoir l'implantation d'arbres de hautes tiges dans la parcelle afin de favoriser l'ombrage des façades et ainsi, les protéger de la chaleur estivale.



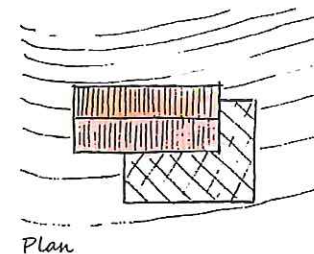
Afin de disposer d'un grand jardin, de conserver l'intimité des pièces à vivre et de préserver le logement des nuisances extérieures, on privilégiera une implantation en limite parcellaire de façon à s'opposer au terrain adjacent ou à la voie de desserte et d'orienter la façade principale sur le reste de la parcelle et si possible vers la meilleure exposition.

L'implantation de haies et autres plantations peut servir de protection contre le vent.



IMPLANTATION SUR UN TERRAIN EN PENTE

Dans l'optique de rechercher la meilleure intégration dans le site, les constructions devront s'adapter à la pente naturelle, réduisant ainsi les mouvements de sol et optimisant la gestion des terres. L'implantation du bâti se fera donc parallèlement aux courbes de niveaux.



Cette disposition permet de limiter les aménagements en déblais et remblais

LES FAÇADES

Composition et matériaux

MATÉRIAUX

Les matériaux de construction traditionnels (pierre de taille, construction en tapie, enduit, torchis, briques, bois,...) sont à favoriser. Les choix des matériaux et des teintes doit être adapté au climat et à l'environnement bâti. De plus, il faut privilégier les matériaux fabriqués et mis en œuvre sur place, valorisant ainsi les savoir-faire et techniques locaux.

Le recours à d'autres matériaux à des fins d'isolation thermique renforcée et de performance énergétique doit être envisageable sous condition que l'aspect général de la construction s'intègre et respecte un caractère architectural global, qui s'inscrit dans la continuité du paysage environnant.

Les imitations de matériaux (faux moellons de pierre, fausses briques, faux pans de bois) ainsi que l'emploi à nu en parement extérieur de matériaux tels que les carreaux de plâtre, agglomérés ou briques creuses non revêtus ou enduits, sont à éviter.



Lors de la rénovation d'un bâtiment ancien, le ravalement diffère en fonction de la nature de la maçonnerie, de l'enduit et des désordres (fissures, humidité...). Il est important de choisir un traitement adapté pour maintenir les maçonneries en bon état le plus longtemps possible. Un ravalement inadapté peut engendrer un vieillissement prématuré ainsi que des désordres qui entraîneront des travaux lourds à court terme.

Éco-Matériaux

Dans un souci d'amélioration du confort sanitaire et de la qualité de l'air intérieur, il est intéressant d'employer des matériaux sains qui participent aussi à une démarche responsable et citoyenne de l'environnement. En plus d'être compatible avec les critères du développement durable, les éco-matériaux sont performants d'un point de vue technique et fonctionnel, ils présentent une qualité architecturale et sont rentables.

Façades en pierre de taille

Le nettoyage doit se faire dans le respect de la pierre : Les méthodes abrasives telles que le ponçage ou le grattage, et le lavage au surpresseur sont donc déconseillés car ils altèrent la surface de la pierre et entraînent des risques de pénétration d'eau. On utilisera plutôt d'autres techniques telles que le brossage à sec ou à l'eau, ou le sablage à très faible pression avec sable à granulométrie très fine...

Les joints, pour être restitués de façon traditionnelle, doivent être constitués d'un mortier de chaux et sable, du même ton que la pierre et ne seront ni en creux, ni en relief mais affleurant.

Les pierres à changer doivent être remplacées par des pierres de même origine ou, à défaut, des pierres présentant les mêmes caractéristiques (aspect, porosité).

L'application d'un badigeon à la chaux (lait de chaux coloré) permet enfin d'uniformiser la façade.

Façades en moellons

Le décroûtage est à proscrire afin d'éviter de fragiliser les joints et donc l'étanchéité.

Afin que la finition soit aussi lisse que possible, on favorisera un badigeon à la chaux (lait de chaux coloré) à un enduit teinté dans la masse, susceptible d'engendrer des tâches.

Les pierres de taille (encadrement des baies, chaînage d'angles...) doivent être laissées apparentes.

Façades en brique (caractéristiques des «corons» de Salin-de-Giraud)

Lors du nettoyage d'une façade en briques, il faut éviter les traitements agressifs tels que le nettoyage à l'eau sous haute pression et le sablage qui ont tendance à détériorer les briques, accélérant ainsi l'encrassement futur et altérant la résistance aux intempéries. On favorisera donc des procédés de nettoyage plus délicats, tels que le brossage ou le gommage.

La rénovation d'une façade en briques n'implique pas toujours son rejointement, un simple nettoyage ou brossage est souvent suffisant. Dans le cas où il est nécessaire, la finition des joints se fera en retrait, à fleur, brossé, tirés au fer ou rubanné. Les joints saillants ou en creux sont à éviter.

Enduits de façades

Revêtement épais appliqué sur le mur constitutif de la façade, l'enduit constitue le parement esthétique et l'épiderme de protection du mur. Il en existe à base de chaux naturelle ou de ciment.

L'enduit au ciment n'est pas adapté au bâti ancien et aux constructions en moellons. Trop rigide et de nature différente de celle de la maçonnerie, il a tendance à se fissurer, ou à se décoller en plaque lorsqu'il est utilisé sur des murs en moellons. L'enduit au ciment tend aussi à retenir l'humidité à l'intérieur des murs, fragilisant ainsi ce dernier. Pour ces raisons, on privilégiera l'enduit à la chaux pour le bâti ancien et l'enduit au ciment sur les murs en bétons ou parpaings.

Il existe plusieurs types de finitions. Afin d'éviter un encrassement prématuré de la façade, on favorisera les finitions présentant le moins d'aspérités. Sont donc recommandés les enduits frottés fin plutôt que les enduits grattés ou à la tyrolienne. Si pour des questions de performance thermique, une isolation par l'extérieur devait être retenue, le parement autorisé sera également revêtu d'un enduit frotté fin.



Recommandation PNRC : finition frottée, teinte du nuancier du Parc

Imperméabilisant : Il s'agit de revêtements organiques dont leurs caractéristiques leur permettent de se déformer sans se briser. Ils sont perméables à la vapeur d'eau contenue dans le support et sont parfaitement étanche à la pluie. Dans les zones humides, il est conseillé d'appliquer un enduit imperméabilisant sur la façade.

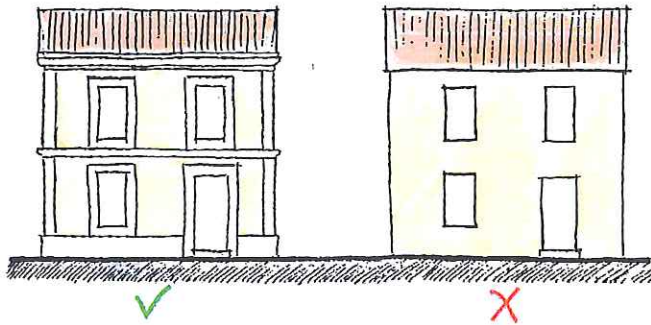
LES FAÇADES

Composition et matériaux

COMPOSITION DES FAÇADES

Le dessin des façades gagne à être animé et à proposer un rythme limitant des façades planes trop importantes. Les modénatures de façades (éléments en saillie et décrochés tels que les corniches ou les bandeaux...) et le traitement du soubassement ont un rôle esthétique mais également technique de protection. En effet, ces éléments d'ornementation permettent de protéger la façade des eaux de ruissellement en rejetant ces dernières loin du parement. Le soubassement protégera le bas des murs des projections d'eau et des remontées capillaires.

Chaque logement doit si possible présenter au moins un espace extérieur (balcon, loggia, terrasse, patio, jardin privatif...).



ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

Garde-corps

Le dessin des garde-corps et son remplissage doit être de préférence simple et non opaque. Dans l'habitat ancien, il est possible de s'inspirer des anciens ouvrages de serrurerie que l'on retrouve parfois dans l'habitat arlésien.

Quel que soit le choix du type de garde-corps, il est nécessaire de respecter les normes de dimensionnement en vigueur pour la sécurité des usagers.



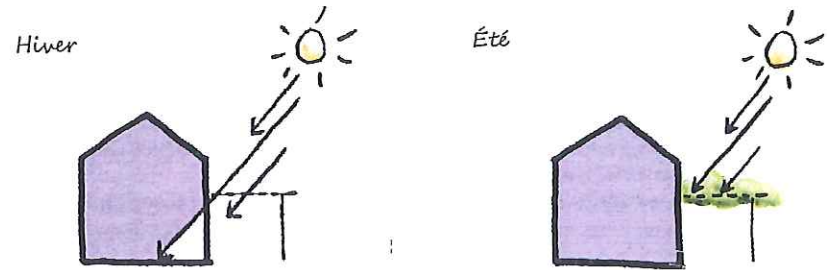
Modèle simple de serrurerie



Garde-corps à barreaudage ajouré ou ferronnerie

Pergolas et treilles

Les éléments favorisant l'ombrage, sous réserve d'accueillir une végétation grimpante et caduque, sont encouragés afin de protéger l'habitation du climat méditerranéen et d'éviter un surcroît de chaleur l'été. Les plantes à feuillage caduc perdant leur feuillage en hiver, ces éléments laissent les rayons du soleil traverser pour atteindre les façades en période hivernale.

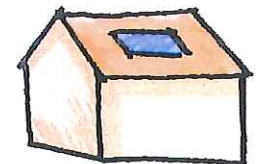
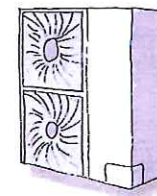


ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Afin d'éviter d'encombrer les façades, il est préférable de travailler l'intégration d'éléments techniques à l'architecture.

Ainsi :

- Les caissons techniques peuvent être dissimulés grâce à des compartiments, des espaces dédiés avec système d'occlusion - type ventelles...
- Les panneaux solaires peuvent, dans le cas de toitures en pente, être intégrés au volume de la toiture et dans le cas de toitures terrasses, être implantés en recul pour ne pas être visibles depuis l'espace public.
- Les paraboles peuvent être adossées à un ouvrage en toiture afin de minimiser leur impact visuel.
- Les édicules d'ascenseurs peuvent être implantés en recul par rapport au nu des façades afin de ne pas être visibles depuis l'espace public.
- Les réseaux de câbles peuvent être enfouis afin d'éviter de les laisser apparents en façade.



LES OUVERTURES

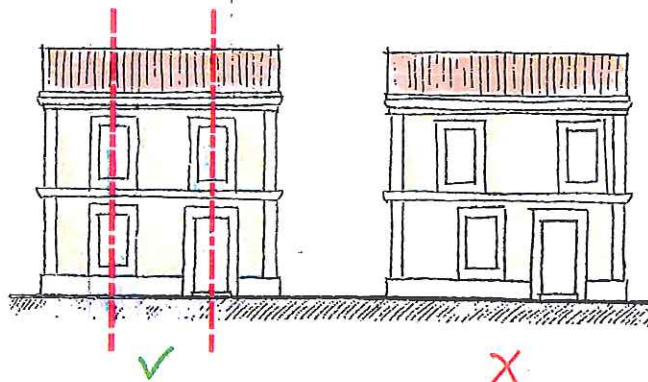
Composition et matériaux

COMPOSITION DES PERCEMENTS

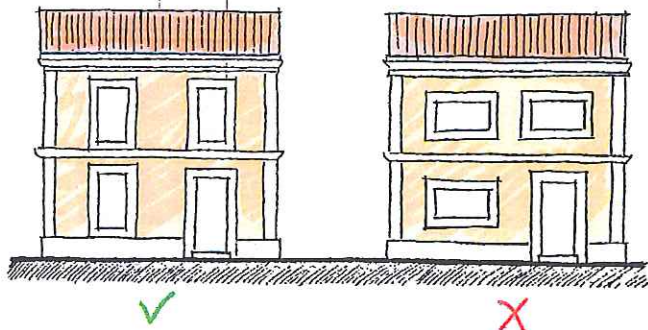
La façade donnant sur l'espace public est partie intégrante de la composition de la rue.

Dans l'habitat ancien où l'on fait le choix de s'en inspirer, afin d'assurer une certaine harmonie, on cherchera à respecter le rythme des autres façades dans l'ordonnance de ses ouvertures.

La composition et le nombre de percements doivent être travaillés en fonction de l'ordonnement et de la longueur des façades afin de préserver leur équilibre. On favorisera le positionnement des baies supérieures dans l'axe des baies situées au niveau inférieur.



Les ouvertures rectangulaires et proportionnellement plus hautes que larges, sont les plus adaptées face au climat méditerranéen car elles permettent de bénéficier d'un maximum d'apports solaires en hiver quand le soleil est bas et d'éviter une pénétration trop importante des rayons du soleil en période estivale. Pour les espaces de vie (séjour) qui demandent un besoin en ensoleillement plus important et implique une accessibilité aux espaces extérieurs (balcons, loggias, terrasses, patios, jardins privés...) des ouvertures plus larges sont nécessaires. Des proportions différentes peuvent être utilisées sous réserve d'une composition architecturale harmonieuse.



ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

Menuiseries

On favorisera les menuiseries en bois ou en aluminium plutôt qu'en PVC.

En plus d'avoir des qualités esthétiques, le bois est un très bon isolant thermique et acoustique qui résiste aux changements de température important. Il dispose d'une capacité d'adaptation parfaite aux baies anciennes. Les menuiseries bois nécessitent cependant des entretiens réguliers, afin de leur garantir une très longue durée de vie.

Les menuiseries en aluminium ont une longue durée de vie. Elles résistent aux intempéries et aux fortes chaleurs sans se déformer, et sont idéales pour la réalisation de fenêtres de grands formats. Cependant, seul l'ajout d'un système de rupture de pont thermique, leurs permet d'obtenir d'excellentes performances en terme d'isolation thermique et acoustiques.

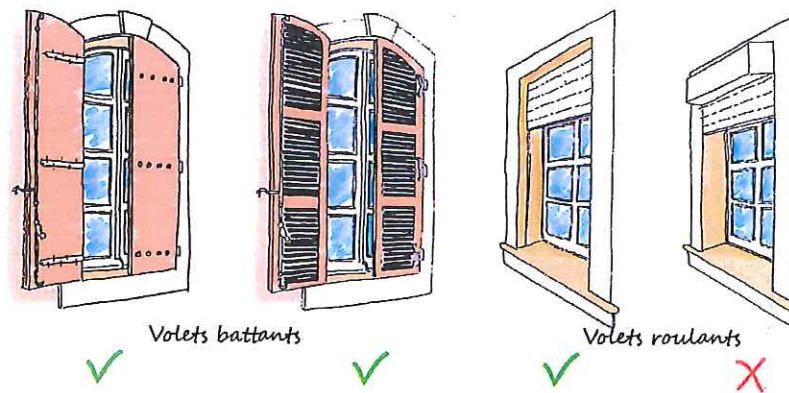
Les menuiseries en PVC sont à la fois résistante aux aléas climatiques et à la pluie et nécessitent peu d'entretiens. Elles offrent protection thermique et confort acoustique. Elles ne sont cependant pas adaptées aux grands formats et peuvent être de qualité médiocre en fonction du prix. Elles ne peuvent pas être réparées, l'usure est donc souvent synonyme de remplacement à court terme. De plus, même si le PVC ne se déforme pas, il casse et est donc inadapté au bâti ancien, qui a tendance à se déformer et bouger régulièrement.

Recommandation PNRC : bois, teinte du nuancier du Parc

Éléments d'occultation

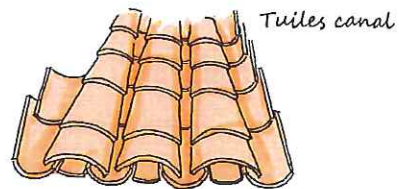
Éléments capitaux de la perception d'une façade, les volets doivent être l'objet de soins particuliers. En Arles, on retrouve principalement des volets battants à persiennes ou pleins en bois peint. Il est cependant possible d'utiliser des volets roulants si le coffre est dissimulé et non en saillie par rapport à la façade.

Dans un souci de cohérence architecturale, la juxtaposition et l'association simultanée des deux types de volets (tels que des volets battants avec des volets roulants) sur une même façade n'est pas souhaitable. On recherchera plutôt une cohérence de matériaux et de couleur.



LES TOITURES

Composition et matériaux



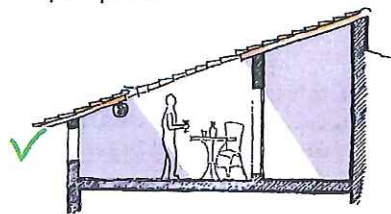
TOITURE EN PENTE

Le choix d'une toiture classique en pente avec une couverture en tuiles canal d'aspect rouge vieillie permet d'assurer une certaine continuité avec l'architecture existante. L'utilisation de ces tuiles traditionnelles de la Région provençale donne à la toiture une faible pente et s'adapte bien au climat méditerranéen et à l'architecture locale.

TOITURE TERRASSE

Dans le cas de toitures terrasses, accessibles et praticables, il est important de mettre en œuvre une composition architecturale de qualité et que leur utilisation ne soit pas préjudiciable vis-à-vis des autres logements existants. Afin de la valoriser, la cinquième façade peut être aménagée en terrasses privatives, en potagers ou en espace collectif lorsqu'il s'agit de bâtiments collectifs. Si les toitures terrasses ne sont pas accessibles, elles peuvent être végétalisées.

Les terrasses encaissées dans la toiture, dites « Tropéziennes », sont acceptables dans le cas où la terrasse ne modifie ni les hauteurs, ni la pente du toit et n'est pas apparente depuis l'espace public.



Terrasse Tropézienne adaptée



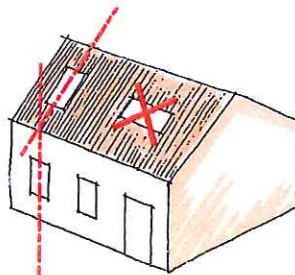
Terrasse Tropézienne à éviter

En fonction de l'aménagement choisi, une attention particulière doit être portée sur différents aspects techniques tels que la structure du bâtiment, le traitement de l'étanchéité ou encore l'évacuation des eaux pluviales.

LES OUVERTURES SUR TOITURE

Pour des raisons thermiques, les fenêtres en toiture sont inadaptées au climat méditerranéen. L'éclairage zénithal étant très vif, elles apportent généralement trop de chaleur et de lumière. Leur utilisation doit donc être limitée et elles doivent être de petites dimensions afin de diminuer leur impact.

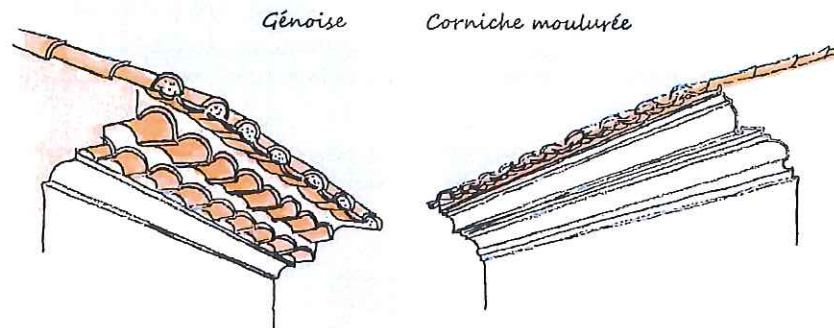
Leur implantation doit, de préférence, se faire dans le sens de la pente, favoriser la verticalité, correspondre à l'implantation des ouvertures de la façade et être sur le pan de toiture opposé à l'espace public afin de ne pas être visible depuis ce dernier.



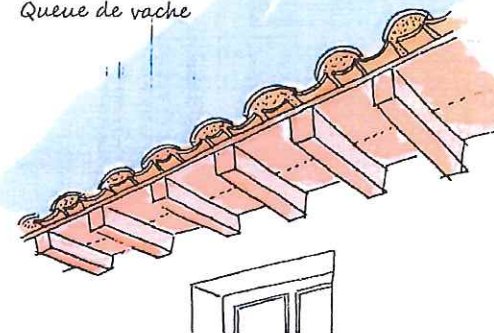
LES DÉBORDS DE TOITURE

Les débords de toiture peuvent être traités sous forme de gènoise, de corniches moulurées ou sous forme de « queue de vache », mettant en œuvre le dépassement des chevrons de la charpente.

Il s'agit des trois formes principalement rencontrées à Arles.



Queue de vache



LES GOUTTIÈRES

La pose de gouttières doit se faire en harmonie avec le bâti et le paysage existant. Le choix du matériau doit dépendre de sa longévité et de sa résistance aux intempéries et aux variations de température. Dans un souci de durabilité, on favorisera donc les gouttières en zinc ou en aluminium plutôt que les gouttières en PVC.



Zinc

PVC

Aluminium

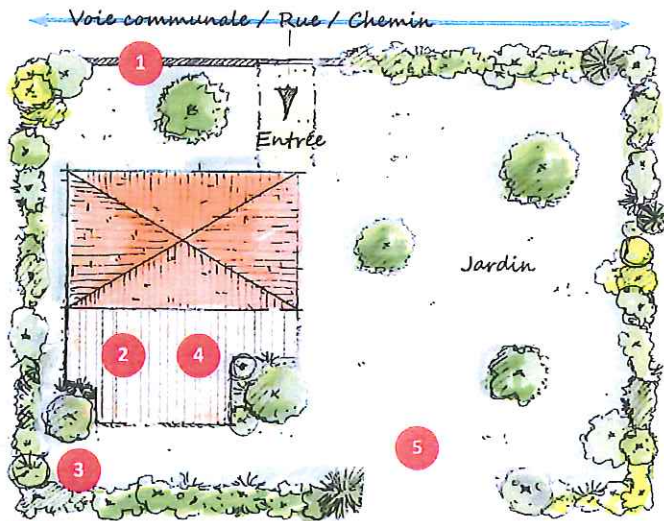
LA LIMITE PUBLIC / PRIVÉ
ÉCONOMIE DES RESSOURCES DISPONIBLES
LE VÉGÉTAL

AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

LA LIMITE PUBLIC / PRIVÉ

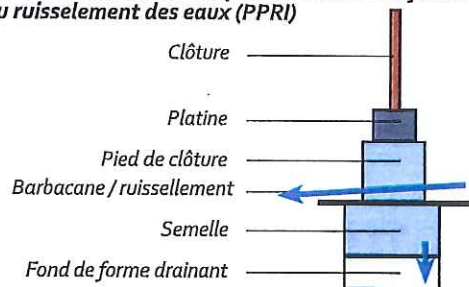
Aménager une clôture adaptée au territoire

AMÉNAGEMENT VERTUEUX



- 1 Clôture adaptée
- 2 Implantation de la terrasse en fonction des arbres existants
- 3 Plantation de haies plurispécifiques (ou mixtes) adaptées au climat et au paysage:
 - Plus de biodiversité
 - Ornement valorisant
 - Intégration paysagère
 - Plantations adaptées au milieu
 - Possibilité d'implantation de massifs brises-vent
- 4 Utilisation de matériaux limitant l'imperméabilité des sols (absorption des eaux pluviales optimisée)
- 5 Aménager des percées sur le grand paysage si la situation du terrain le permet

Dans le cas de l'utilisation d'un pied de clôture maçonné veiller au ruissellement des eaux (PPRI)



EXEMPLES DE CLÔTURES ADAPTÉES EN FONCTION DU PAYSAGE

Il sera recherché un équilibre dans le traitement des portails et des clôtures (aspects, proportions, etc...)

Ganivelles / Camargue



- Transparence et intégration
- Matériaux durables
- Passage petite faune sauvage

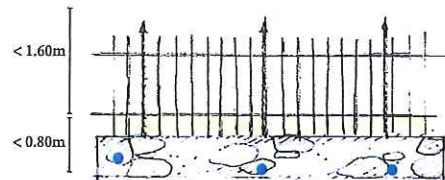
Clôture de type «Ursus» / Espaces ruraux



- Transparence et intégration
- Matériaux durables
- Passage petite faune sauvage

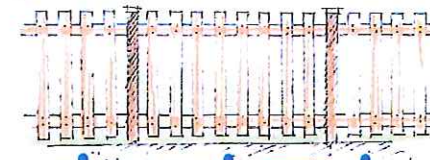


Grilles / Ville constituée



- Transparence et intégration
- Artisanat local et durabilité
- Décors valorisant
- Transparence à l'eau (PPRI) pour le ruissellement des eaux pluviales

Clôture bois / Espaces péri-urbains

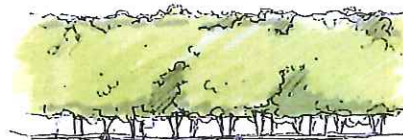


- Transparence et intégration
- Matériaux durables
- Multiples possibilités de parements
- Transparence à l'eau (PPRI) pour le ruissellement des eaux pluviales

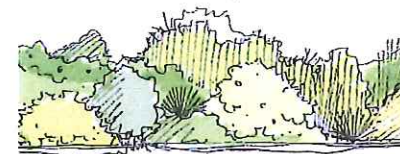


Les clôtures végétales / tout territoire

1- La haie taillée



2- La haie libre



3- La bande boisée



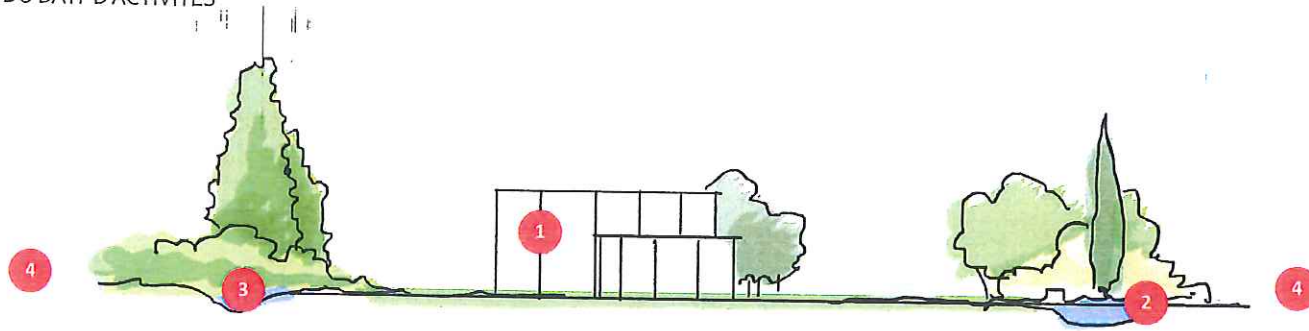
1 - Forme rigide / Peut servir de clôture / Entretien régulier / Peu de transparence

2 - Forme naturelle / Emprise minimale de 1.50m / Peu d'entretien / brise vue / s'adapte au jardin existant

3 - Forme naturelle / Brise vent / isolement sonore / Emprise de 3 à 6 mètres / Peu d'entretien



INTÉGRATION DU BÂTI D'ACTIVITÉS



- 1 Entrepôt / hangard / ...
- 2 canal existant / ripisylve
- 3 Limite boisée
- 4 Routes

LES FONCTIONS DE LA HAIE EN CLÔTURE

- L'ORNEMENT / Une haie décorative vie au grès des saisons et s'anime par des fruits, des fleurs et de feuillages divers ...
- L'ISOLEMENT VISUEL / Attention toutefois à préserver des percées visuelles sur le grand paysage
- LA STRUCTURATION / Le végétal peut faire office de clôture ou s'associer à une limite plus stricte afin de structurer la propriété
- LA PROTECTION CLIMATIQUE / La haie protège la propriété du vent, du froid et de l'ensoleillement direct offrant ainsi plus de confort
- LA PROTECTION DES SOLS / La clôture végétale est un espace tampon entre le jardin et la rue (ou les parcelles agricoles), elle limite le ruissellement, le lessivage des terres et maintient les talus
- L'ÉCOLOGIE / La diversité végétale permet le développement d'écosystèmes utiles au jardin : insectes, oiseaux, petite faune, ...

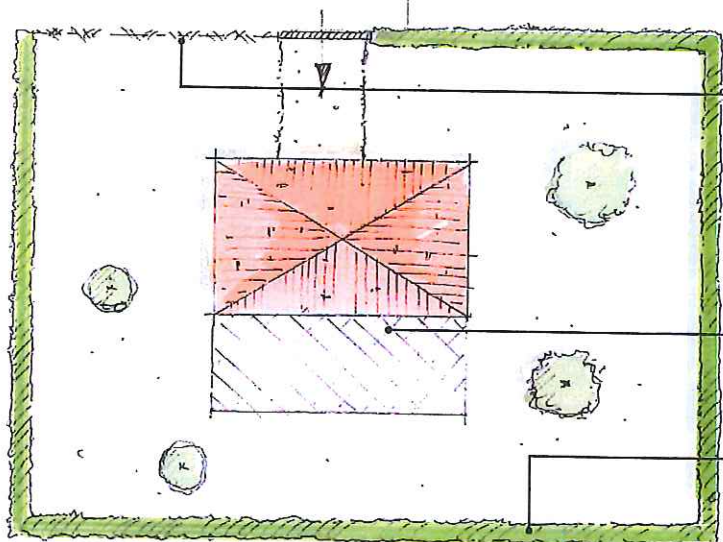
LE CHOIX DES VÉGÉTAUX

De manière récurrente, les propriétaires choisissent des haies monospécifiques composées d'espèces à croissance rapide afin de se camoufler des vues de l'extérieur. Cette pratique, bien que compréhensible, banalise les paysages de la commune arlésienne : la constante utilisation du thuya et du laurier tin crée de véritables «murs verts» déconnectés du paysage environnant et des espèces qui l'habitent. Le choix d'essences locales, variées et adaptées au territoire (agronomie, climat, ...) permet une intégration paysagère optimale et un entretien réduit, sans forcément augmenter le coût de l'aménagement. De plus, une haie formée d'essences diverses permet une lecture claire des saisons et du grand paysage (percées créées par la chute des feuillages).

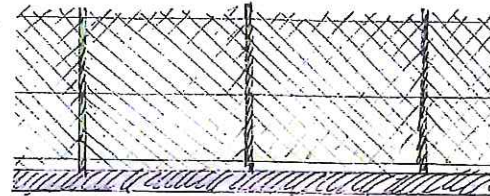
Afin de choisir une palette végétale adaptée à son terrain il faut être attentif :

- à la qualité des sols (terrain acide? calcaire? argileux?),
- à la présence ou non d'eau et de zones humides,
- au spécificités climatiques (vents dominants, ensoleillement, ombrage constant dû à la présence d'un arbre, ...)

AMÉNAGEMENT À ÉVITER



Grillage vert - banalisation des paysages



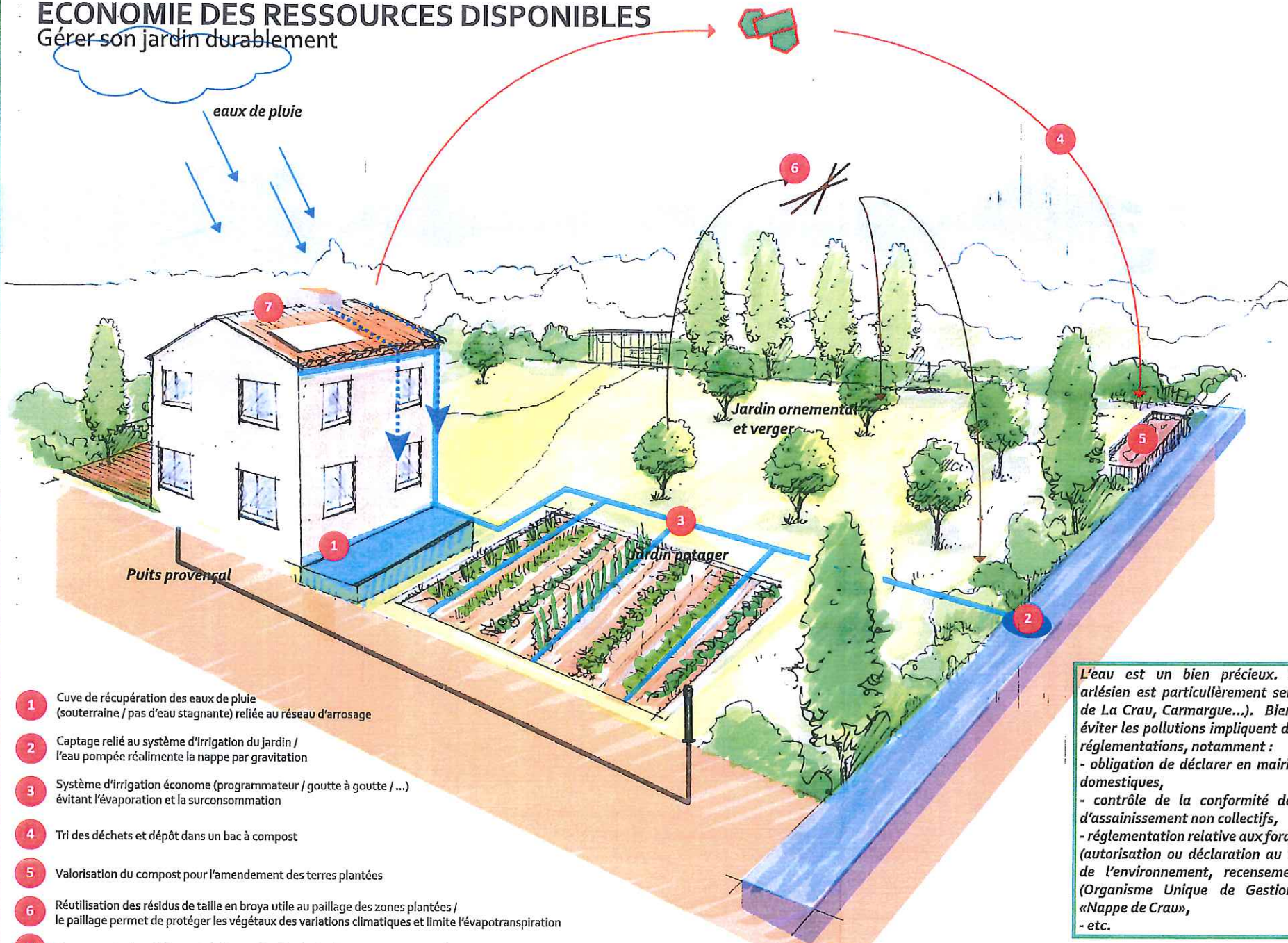
Implantation des espaces extérieurs sans prise en compte du milieu / espace gaspillé

Clôtures végétales monospécifiques type Thuyas / création d'un «mur vert» / banalisation des paysages périurbains



ECONOMIE DES RESSOURCES DISPONIBLES

Gérer son jardin durablement



- 1 Cuve de récupération des eaux de pluie (souterraine / pas d'eau stagnante) reliée au réseau d'arrosage
- 2 Captage relié au système d'irrigation du jardin / l'eau pompée réalimente la nappe par gravitation
- 3 Système d'irrigation économe (programmeur / goutte à goutte / ...) évitant l'évaporation et la surconsommation
- 4 Tri des déchets et dépôt dans un bac à compost
- 5 Valorisation du compost pour l'amendement des terres plantées
- 6 Réutilisation des résidus de taille en broya utile au paillage des zones plantées / le paillage permet de protéger les végétaux des variations climatiques et limite l'évapotranspiration
- 7 Panneaux photovoltaïques et éolienne afin d'optimiser les ressources naturelles.

L'eau est un bien précieux. Le territoire arlésien est particulièrement sensible (nappe de La Crau, Camargue...). Bien gérer l'eau, éviter les pollutions impliquent de respect des réglementations, notamment :

- obligation de déclarer en mairie les forages domestiques,
- contrôle de la conformité des dispositifs d'assainissement non collectifs,
- réglementation relative aux forages agricoles (autorisation ou déclaration au titre du code de l'environnement, recensement à l'OUG (Organisme Unique de Gestion Collective) «Nappe de Crau», - etc.

Schéma de principe

LE VÉGÉTAL

Palette végétale durable et plantes à proscrire

DES VÉGÉTAUX ADAPTÉS AU CLIMAT

Pour un jardin sans arrosage, le choix des végétaux se portera sur les sclérophytes (adaptés à la sécheresse) et les malacophytes (plantes «réservoirs»). On reconnaît assez facilement ces végétaux grâce aux formes qu'ils ont développé afin de s'adapter à la rudesse du climat méditerranéen : petites feuilles voir aiguilles (pins par exemple), couleurs «glaucques» afin de renvoyer les rayonnements solaires, systèmes racinaires traçants afin de capter la moindre goutte d'eau, surface foliaire duveteuse afin de limiter l'évapotranspiration, ...



Cistes cotonneux - Cistus alba



Romarin - Rosmarinum officinalis



Tamaris - Tamarix africana



Euphorbes characias - Euphorbia characias



Chêne vert - Quercus ilex

Cependant, le territoire d'Arles bénéficie d'un riche réseaux hydrographique (le Rhône et ses canaux d'irrigation qui parcourent le territoire) couplé à un fort risque d'inondabilité du fait de sa planéité. L'eau y est donc bien présente. Le jardin doit aussi s'adapter à la situation par l'utilisation de végétaux capables de supporter les stress hydriques de grande amplitude (inondations et secheresses).



Erable de Montpellier - Acer monspessulanum



Acanthe - Acanthus mollis



Peuplier noir - Populus nigra



Canne de Pline - Arundo plinii



Saulé des vanniers - Salix viminalis

Attention toutefois aux plantes invasives dont la multiplication altère la qualité des paysages du territoire Arlésien et le banalise. Ces dernières sont prosrites :



Herbe de la pampa - Cortaderia selloana



Griffes de sorcière - Carpobrotus edulis



Ambrosie - Ambrosia artemisiifolia



Jussie rampante - Ludwigia peploides



Ailante - Allanthus altissima

GRANDES PLAINES DE CRAU

ZONES SABLEUSES / BORDS D'EAU / CAMARGUE

ESPACES AGRICOLES / CULTURES

ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU

DÉLAISSÉS / BORDS DE PROPRIÉTÉS

LISTE DES VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

Source : Parc Naturel Régional de Camargue

STRATE ARBOREE									
Catégories	Nom vernaculaire	Nom latin	mellifère	centre urbain	milieu rural	Non comestible	persistant	intérêt pour ornement	Utilisation
Arbres fruitiers comestibles	Abricotier	Prunus armeniaca	X	X	X			X	
	Cerisier	Prunus cerasus	X	X	X			X	
	Amandier	Prunus dulcis	X	X	X			X	
	Pommier	Malus communis	X	X	X			X	
	Poirier	Pyrus communis	X	X	X			X	
	Jujubier	Ziziphus zizyphus	X	X	X			X	
	Grenadier	Pinuca granatum	X	X	X			X	
	Kaki	Diospyros kaki	X	X	X			X	
	Olivier	Olea europea		X	X			X	
	Néflier	Eriobotrya japonica	X	X	X			X	
	Merisier	Prunus avium	X	X	X			X	
	Prunier	Prunus domestica	X	X	X			X	
	Figuier	Ficus carica	X	X	X			X	
Grands arbres persistants	Chêne vert	Quercus ilex		X	X		X		
	Chêne pubescent	Quercus pubescens		X	X		X		
	Pin parasol	Pinus pinea		X	X		X		
	Pin d'Alep	Pinus halepensis		X	X		X		
	Cyprès de Provence	Cupressus sempervirens		X	X		X		
Grands Arbres Milieu humide	Peuplier blanc	Populus alba		X	X		X	X	
	Peuplier noir	Populus nigra		X	X		X	X	
	Aulne glutineux	Alnus glutinosa		X	X			X	
	Saule blanc	Salix alba		X	X			X	
	Frêne oxyphylle	Fraxinus angustifolia		X	X			X	
Grands et moyens arbres Ornement	Charme	Carpinus betulus		X	X		X	X	
	Cognassier	Cydonia oblonga	X	X	X			X	coings
	Arbre de Judée	Cercis silicestrum		X	X			X	
	Erable de Montpellier	Acer monspessulanum		X	X			X	
	Noisetier	Corylus avellana		X	X			X	noisettes
	Lilas des Indes	Lagerstroemia indica		X	X			X	
	Melia	Melia azedarach		X	X			X	
	Sophora	Sophora japonica		X	X			X	
	Tilleul argenté	Tilia tomentosa	X	X	X			X	
	Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata	X	X	X			X	
	Micocoulier	Celtis australis		X	X			X	
	Tamaris	Tamarix pterandra		X	X			X	
Erable champêtre	Acer campestre		X	X			X		

STATRE ARBUSTIVE									
Catégories	Nom vernaculaire	Nom latin	mellifère	centre urbain	milieu rural	Fruits Non comestible	persistant	intérêt pour ornement	Utilisation
Sols doux	Laurier noble (ou sauce)	Laurus nobilis		X	X	X	X	X	aromatique
	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea						X	
	Cornouiller mâle	Cornus mas		X	X			X	
	Aubépine	Crataegus laevigata	X	X	X	X			
	Prunellier	Prunus spinosa	X	X	X	X			
	Laurier tin	Viburnum tinus	X	X	X	X			
	Coronille glauque	Coronilla glauca		X	X			X	
	Oranger du Mexique	Choisya ternata		X	X			X	
	Pittosporum du Japon	Pittosporum tobira	X	X	X	X		X	Parfum
	Arbousier	Arbutus unedo							Parfum
	Sureau noir	Sambucus nigra	X	X	X				Confiture
	Arbre à perruque	Cotinus coggygria							Confiture
	Teucrium	Teucrium fruticans		X	X			X	
	Viorne lantane	Viburnum lantana		X				X	
	Lilas	Syringa vulgaris	X	X	X			X	Parfum
	Troène commun	Ligustrum vulgare	X	X	X	X	X	X	Parfum
	Hibiscus altea	Hybiscus syriacus		X				X	Parfum
	Ciste à feuille de laurier	Cistus laurifolius	X	X	X	X	X	X	
Nerprun alaterne	Rhamnus alaternus								
sols sableux	Genévrier de Phénicie	Juniperus communis			X	X	X		
	Filaire à feuilles étroites	Phillyrea angustifolia			X	X	X		
	Ciste à feuille de sauge	Cistus salvifolius	X	X	X	X	X	X	
	Pistachier lentisque	Pistacia lentiscus		X	X	X	X		

ARRIVÉE
13 MARS 2017
S/PREFECTURE D'ARLES

GRIMPANTES									
Vrilles	Chèvrefeuille des haies	Lonicera japonica	X	X	X	X	X	X	Parfum
	Bignone	Campsis grandiflora	X	X	X			X	
	Fleur de la passion	Passiflora caerulea	X	X	X		X	X	
	Glycine	Wisteria sinensis	X	X	X			X	Parfum
	Jasmin étoilé	Trachelospermum jasminoides		X	X		X	X	Parfum
	Jasmin	Jasminum officinalis		X	X		X	X	
	Renouée	Polygonum aubertii		X	X			X	
	Morelle faux jasmin	Solanum jasminoides		X	X	X	X	X	
	Vigne	Vitis vinifera		X	X			X	Couleur automnnales
	Vigne vierge	Parthenocissus tricuspidata		X	X	X		X	Couleur automnnales
Vigne vierge	Parthenocissus quinquefolia		X	X	X		X	Couleur automnnales	

VIVACES									
Catégories	Nom vernaculaire	Nom latin	mellifère/ nectarifère	centre urbain	milieu rural	Fruits Non comestible	persistant	intérêt pour ornement	Utilisation
	Romarin	Rosmarinus officinalis	X	X	X		X	X	aromatique
	Sauge d'Afghanistan	Perovskia atripicifolia		X	X	X	X	X	
	Sauge de Jérusalem	Phlomis fruticosa	X	X	X	X	persistant	X	
	Lavande officinale	Lavandula officinalis	X	X	X			X	aromatique
	Thym	Thymus vulgaris	X	X	X		X	X	
	Euphorbes	Euphorbia ssp		X	X			X	
	Lantanie	Lantana camara	X(Papillon de nuit)	X	X	X	semi-persistant	X	
	Acanthe	Acanthus mollis	X	X	X		semi-persistant	X	
	Badasse	Dorycnium pentaphyllum	X	X	X		persistant	X	
	Boule azurée, Chardon	Echinops ritro	X	X	X		X	X	
	Sarriette	Satureja Montana	X	X	X			X	aromatique, comestible, odorante
	Réseda	Reseda odorata	X	X	X		semi-persistant	X	odorant
	Semis prairies fleuris		X	X	X		annuelle	X	partout

S/PREFECTURE DARLES
13 MARS 2017
ARRIVEE